Vous souhaitez opter pour le prélèvement automatique lors de vos prochaines factures ?
Remplissez le document ci-dessous et retournez-le, signé et accompagné d'un RIB, à l'adresse :
CCBI - Service REOM
Haute-Boulogne 56360 LE PALAIS

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Type de contrat : Ordures Ménagères

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez COMMUNAUTE DE COMMUNES à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de COMMUNAUTE DE COMMUNES. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA (ICS)

FR 38 ZZZ 514008

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DU CREANCIER
Nom, Prénom :	Nom : **COMMUNAUTE DE COMMUNES**
Adresse :	Adresse : **BELLE ILE EN MER**
	Haute Boulogne
Code postal :	Code postal : **56360**
Ville :	Ville : **LE PALAIS**
Pays :	Pays : **FRANCE**

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif ☒ **Paiement ponctuel** ☐

Signé à :

Le :

SIGNATURE

DESIGNATION DU TIERS POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIMENT EST EFFECTUE
(SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :
En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si ma situation le permet, les prélèvements ordonnés par COMMUNAUTE DE COMMUNES. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différent directement avec COMMUNAUTE DE COMMUNES.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique , aux fichiers et aux libertés.